



**Caisse Mutuelle Complémentaire  
et d'Action Sociale  
du Personnel des Industries  
Electrique et Gazière d'Agen**

Le Passage, le 26 juin 2024

**Communiqué du Président de la CMCAS d'Agen**

Cher(e)s bénéficiaires,

Certaines et certains s'étonnent de la prise de position d'artistes, de sportifs, de youtubeurs, de responsables d'associations et bien d'autres pour faire barrage à l'extrême droite,

Certaines et certains s'étonnent de la prise de position de certains syndicats pour faire barrage à l'extrême droite,

Certaines et certains s'étonnent du rassemblement des partis de gauche pour faire barrage à l'extrême droite,

Certaines et certains s'étonneront peut-être de ce communiqué qui va appeler à faire barrage à l'extrême droite.

J'aurais pu m'adresser à vous en tant que passionné de l'Histoire du 20<sup>ème</sup> siècle et notamment des années 30 jusqu'à la création de l'entreprise publique EDF/GDF après-guerre, qui a vu en France les ouvriers s'unir en 1936 autour du Front Populaire pour se battre contre le fascisme et conquérir de nouveaux droits sociaux comme les 2 premières semaines des congés payés, pendant que nos voisins allemands, italiens, espagnols, voyaient arriver au pouvoir Hitler, Mussolini et Franco, avec des conséquences humaines terribles,

J'aurais pu m'adresser à vous en tant que papa qui s'inquiète pour l'avenir de ses enfants, quand un climat de haine de l'autre s'instaure et quand le vivre ensemble, cher à notre pays cosmopolite, devient une utopie,

Mais c'est bien en tant que Président de la CMCAS d'Agen que je m'adresse à vous aujourd'hui. Comme vous le savez, notre « comité d'entreprise » a une particularité ! Il est entièrement géré par des collègues qui se présentent sur des listes syndicales.

Or, plusieurs dirigeants d'extrême droite n'ont pas caché leur souhait de limiter l'action des syndicats, de leur financement jusqu'au droit de grève des salariés pour conserver et conquérir des droits sociaux.

Il suffirait donc d'une loi votée à l'Assemblée Nationale, suivie d'un décret d'application, pour modifier les articles 22 et 25 de notre statut (notre contrat de travail à toutes et tous agents actifs et inactifs des IEG), pour sonner le glas des Activités Sociales de l'énergie.

Alors oui, aujourd'hui, chère(e)s bénéficiaires, il est de mon DEVOIR de vous prévenir que nos Activités Sociales sont en danger si l'extrême droite gouverne la France.

Jérôme FAURE  
Président de la CMCAS d'Agen